



Des conférences thématiques
adaptées aux objectifs
de vos collaborateurs

Afin d'accompagner et de conseiller vos collaborateurs, nous vous proposons des Conférences sur différentes thématiques patrimoniales ou d'actualité.

Ces conférences s'adressent à l'ensemble de vos collaborateurs et donnent à réfléchir sur leur situation personnelle, familiale ainsi que sur leurs projets.

Un Conseiller CCF sera ensuite à leur disposition pour réaliser un bilan personnalisé lors d'un entretien patrimonial afin de s'assurer de l'alignement de leur organisation patrimoniale et financière avec leurs objectifs. Il pourra également déterminer le profil investisseur et la sensibilité au risque, de votre collaborateur, afin de lui indiquer, en fonction de son projet, de son horizon et de ses préférences en matière de durabilité, les services et produits adaptés à sa situation.

Notre conseiller vous fera bénéficier d'une approche professionnelle et personnalisée, au plus près de votre profil, de vos objectifs, de vos besoins et de ceux de votre famille. Afin de vous permettre de profiter des meilleures opportunités, il peut être amené à solliciter l'Ingénierie Patrimoniale du CCF.

Les conférences thématiques que nous vous proposons pour vos collaborateurs

Quelles stratégies fiscales immobilières mettre en place cette année ?

Cette conférence aborde les sujets suivants : fiscalité de l'immobilier de jouissance et du locatif (nu, meublé et saisonnier), impacts IFI, impacts et solutions pour la transmission du patrimoine immobilier, structuration de son immobilier (SCI à l'IR et à l'IS), et évoque les actualités fiscales immobilières.

Diversifier son patrimoine financier et immobilier cette année

Cette conférence aborde les sujets suivants : les enveloppes de diversification du patrimoine financier (PEA, assurance vie ...), et une seconde partie sur l'investissement immobilier (nu ou meublé) avec un point d'actualité sur la fiscalité du patrimoine.

Famille et Patrimoine

Cette conférence aborde les sujets suivants : points sur les régimes matrimoniaux, protection du conjoint, stratégies civiles de protection, enveloppe assurance vie avec la pertinence des clauses bénéficiaires, la constitution du patrimoine du couple (financier, immobilier) et les événements de la vie (divorce et décès du conjoint). Cela peut être fait également à double voix avec un Notaire pour la partie civile.

Anticiper sa retraite

Comment optimiser ma préparation à la retraite en fonction de ma situation personnelle et professionnelle.

- Comprendre le fonctionnement de mes régimes de retraite obligatoire
- Fonctionnement de la réversion
- Les rachats de trimestre
- La retraite progressive et le cumul emploi retraite
- Les dispositifs collectifs et individuels permettant d'améliorer sa retraite
- Zoom sur le Perin

Ma famille est-elle suffisamment protégée en cas de succession ?

- Les différents régimes de mariage et leur conséquences patrimoniales, le Pacs
- Les familles recomposées, enfant(s) d'un premier lit
- Comprendre le niveau de protection d'un régime de prévoyance collectif ou individuel
- La nécessaire bonne rédaction d'une clause bénéficiaire en assurance-vie ou assurance décès
- L'intérêt d'une clause démembrée en assurance-vie

Stratégies patrimoniales concernant les Management Packages

Cette conférence aborde les sujets des Management Packages : la fiscalité des « Man pack » (SO, AGA, BSPCE ...), les impacts des événements de la vie (décès, divorce, donation, mobilité internationale ...), les pistes d'optimisations et les solutions de rempli des capitaux.

Comment souscrire ou en savoir plus ?

Appelez ou prenez RDV avec votre conseiller CCF

Contactez le Centre de Relations Clients : **01 55 69 74 74** (prix d'un appel local)

Composez le **+33 1 55 69 74 74** depuis l'étranger (coût variable selon opérateurs)

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 17h30.

Pour les jours fériés, les horaires d'ouverture sont de 9h30 à 17h30.

Sauf exception, les jours fériés qui tombent en semaine (lundi à samedi) sont travaillés, mis à part le 1^{er} janvier, le Lundi de Pâques, le 1^{er} mai, le 8 mai et le 25 décembre.

Connectez-vous sur [ccf.fr](https://www.ccf.fr)

 @ccf_banque  CCF Banque  ccf.banque

Publié par le CCF
11/2024

CCF

S.A. au capital de 147 000 001 euros, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 (www.orias.fr).

Réf. : 24.077